

Toulouse, le 31 octobre 2005

# LES AMIS DES ARCHIVES

de la Haute-Garonne



## LETTRE DES AMIS n° 215

ISSN 0299-8890

11-14, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE  
Tél. le mercredi après-midi : 05.62.26.85.72  
Site Internet de l'association : www.2a31.net

Tél. Archives départementales : 05.34.31.19.70  
Fax : 05.34.31.19.71  
Site Internet : www.archives.cg31.fr  
E-mail : archives@cg31.fr

### SOMMAIRE

Éditorial	1
Cours de paléographie	2
Compte rendu des travaux effectués par les vacataires payés par notre association	2
Compte rendu de l'assemblée générale du 8 octobre 2005	3
Journées du patrimoine	4
Rappel de cotisation	4
Félicitations	5
Dîner-débat	5
Initiation à la recherche	5
Sortie annuelle	5
Prochain congrès de la Fédération historique Midi-Pyrénées	5
Informations-expositions-conférences d'associations amies	5
Compte rendu de la visite des vitraux de la cathédrale Saint-Étienne	9
Avis de recherche et réponses	10
Vient de paraître	13
Travaux de nos adhérents	13
Nouveaux membres	17
Paléographie	18
Chronique des Archives départementales	20

### ÉDITORIAL

Chers Amis,

86 personnes (en comptant les pouvoirs envoyés) ont approuvé à l'unanimité le travail de notre équipe pour l'exercice 2004/2005. Soyez-en remerciés ; cette unanimité nous encourage.

Vous trouverez dans cette Lettre notre programme. L'année sera marquée par le souci de nous faire davantage connaître par une plus grande diffusion de nos publications et par le partenariat avec les communes adhérentes.

Geneviève Moulin-Fossey

# **ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION**

## **COURS DE PALÉOGRAPHIE**

- **Aux Archives départementales**, 11 boulevard Griffoul-Dorval :

1. Cours « confirmés » par Mme Sophie Malavieille (XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> s.) :  
de 17 h 30 à 19 h, les jeudis 3 novembre et 8 décembre 2005.

2. Cours « débutants » par M. Daniel Rigaud (XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> s.) :  
de 17 h 30 à 19 h, les mardis 22 novembre et 13 décembre 2005.

3. Cours de paléographie médiévale par Mme Geneviève Douillard (XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s.) :  
de 17 h 30 à 19 h, le jeudi 24 novembre 2005.

**A l'antenne du Comminges de Saint-Gaudens**, par M. Jean Le Pottier (XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> s.) :  
de 14 h à 16 h, les mercredis 16 novembre, 14 décembre 2005, 11 janvier 2006.

- **Aux Archives municipales**, 2 rue des Archives :

Cours « débutants » par M. Daniel Rigaud (XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> s.) :  
de 14 h à 15 h 30, les jeudis 10 novembre et 15 décembre 2005.

## **COMPTE RENDU DES TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LES VACATAIRES PAYÉS PAR NOTRE ASSOCIATION**

Cet été, quatre étudiants ont travaillé chacun quinze jours pour les Archives départementales. Leurs salaires et cotisations sociales ont été pris en charge par notre association.

- 1) Magali Rieu, titulaire d'un DEA d'histoire médiévale, et Franck Pontès, également titulaire d'un DEA d'histoire médiévale, ont terminé le classement du fonds des Dominicains (cote 112 H) sur lequel ils avaient déjà « planché » en juillet 2003 et juillet 2004, prenant la suite d'autres étudiants. Sollicités au départ pour un simple récolement de l'inventaire établi par Marie-Thérèse Porte dans les années 1920-1930, ces vacataires auront finalement effectué une véritable refonte du classement.
- 2) Emilie Décuq, titulaire d'une maîtrise d'histoire médiévale, a pour sa part poursuivi le classement du fonds des chanoinesses de Saint-Pantaléon (cote 215 H), travail qu'elle avait commencé en juillet 2004.
- 3) Camille Lacroix, titulaire d'une maîtrise d'histoire médiévale, a terminé le classement du fonds des chanoinesses de Saint-Pantaléon.

Pour la plupart des documents en question (datés du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> s.), il convient d'insister sur la réelle **complexité** d'un tel travail. Après avoir surmonté les difficultés paléographiques (qui sont parfois considérables !) et de traduction (car la majorité de ces textes sont en latin), il faut encore être capable d'en faire une synthèse, de relier certains documents les uns aux autres, et d'intégrer le tout dans le plan de classement qui est à créer de toutes pièces... Inutile d'ajouter qu'en plus des nombreuses qualités et connaissances indispensables pour accomplir une tâche de cette ampleur, une motivation à toute épreuve s'impose.

Un grand bravo pour leur excellent travail qui rendra ces fonds accessibles au public et un grand merci à tous nos membres, qui par leurs cotisations et leurs achats de publications, rendent possibles ces classements nécessitant un savoir très « pointu ».

## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 OCTOBRE 2005 ET** **DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 OCTOBRE**

Ouverture de l'assemblée générale à 10 heures 15 par Madame Moulin-Fossey : elle présente ses remerciements aux participants pour être venus si nombreux, et demande une pensée pour Marc Miguet, membre de notre association qui nous a quittés cette année.

Madame Moulin-Fossey évoque ensuite les absents excusés : maires, président du conseil général, qui ont envoyé des représentants, monsieur Bordes, directeur des archives municipales, monsieur et madame Gérard, monsieur Escalettes, Thomas...

Elle constate que le quorum est atteint : 46 participants plus une quarantaine de pouvoirs soit 86 votants pour 230 adhérents à ce jour.

Lecture du rapport moral par la secrétaire Violante Pradel de Lamaze.  
(voir le texte à part joint à cette Lettre) Adopté à l'unanimité.

Lecture du rapport financier par le trésorier Guillaume de Lavedan. (voir le texte à part joint à cette Lettre)

Monsieur Bourse s'interroge sur la situation par rapport à l'année dernière ; Guillaume répond par la liste des diverses éditions.

Madame Brière demande où on peut trouver la liste des livres : s'adresser à l'accueil des Archives départementales ou au local de l'association le mercredi après-midi.

Monsieur Barber demande des précisions sur le chiffre des ventes.

Monsieur Vidal suggère de chercher une stratégie pour vendre plus efficacement.

Echange entre les adhérents : les idées fusent : s'adresser aux bibliothèques municipales, aux médias... Le représentant de la mairie de Toulouse suggère de s'adresser à l'adjointe chargée de la culture qui pourrait faire passer nos publicités dans les revues municipales.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Présentation des éditions à venir par monsieur de Lavedan.

Présentation des candidats au conseil d'administration : 4 entrants, 4 sortants :

Nicole Andrieu, Elodie Despis, Geneviève Douillard, Brigitte Lannes, Sophie Malavieille, Geneviève Moulin-Fossey, Violante Pradel de Lamaze, Yolande Quertenmont, Bernadette Suau, Norbert Capdeville, Jean-Paul Escalette, Guillaume de Lavedan, Stéphane Piccinato, Daniel Rigaud, Jack Thomas.

Monsieur Roudière présente le partenariat communes – association.

Monsieur Vidal évoque l'idée d'un « référent » des amis des archives par canton.

Appel est lancé aux bonnes volontés.

Monsieur Rigaud présente les projets de l'année : paléographie, initiation à la recherche : dates des cours, conférences, dîner-débat, visites, expositions, journées de Baziège, présentation de maîtrises, sortie annuelle (présentée par monsieur Vidal), prix Archives Patrimoine (madame Douillard propose madame Lise Enjalbert).

Monsieur Le Pottier attend les suggestions pour l'initiation à la recherche, présente la conférence au sujet des Archives nationales.

Election du conseil d'administration à l'unanimité.

Clôture à 11 heures 10.

L'assemblée générale des « Amis des Archives » se termine par un apéritif convivial.

### **Compte rendu du conseil d'administration du 11 octobre 2005**

Le mardi 11 octobre 2005, se sont réunis les membres du conseil d'administration des « Amis des Archives de la Haute-Garonne », sous la présidence de M. Le Pottier, directeur des Archives départementales de la Haute-Garonne.

L'ordre du jour était l'élection du bureau de l'association.

Présidente : Geneviève Moulin-Fossey

Vice-présidente : Geneviève Douillard

Vice-président : Jack Thomas

Secrétaire générale : Violante Pradel de Lamaze

Secrétaire général adjoint : Daniel Rigaud

Trésorier : Guillaume de Lavedan

Trésorière adjointe : Brigitte Lannes

Composition adoptée à l'unanimité. La séance est levée à 19 heures.

### **JOURNÉES DU PATRIMOINE 2005**

Les Archives départementales de la Haute-Garonne ont ouvert leurs portes au public le samedi 17 septembre, à l'occasion des journées du Patrimoine.

Plusieurs activités ont été proposées à la centaine de personnes qui ont répondu à cette invitation :

- visites guidées des locaux d'archivage.
- présentation des documents numérisés : état civil, cadastre, collections photographiques.
- atelier d'initiation à la paléographie.
- vente de publications.

Les enfants n'ont pas été oubliés avec divers jeux et notamment un atelier de moulage de sceaux.

Les Amis des Archives étaient présents avec un stand situé dans le hall d'accueil, où de nombreuses publications étaient proposées à la vente.

Pour les personnes qui souhaiteraient visiter les bâtiments des Archives départementales, quatre visites sont prévues à 14 h aux dates suivantes :

9 novembre 2005, 20 janvier, 15 mars et 11 mai 2006.

Inscription obligatoire par téléphone auprès des Archives départementales (05 34 31 19 70).

### **RAPPEL DE COTISATION**

Nous rappelons aux personnes qui n'ont pas encore renouvelé leur cotisation que le montant reste inchangé, à savoir :

- 25 euros pour une personne seule
- 32 euros pour un couple participant conjointement aux activités de l'association
- 12 euros pour un étudiant ou un chômeur.

Lors du renouvellement de votre cotisation, une carte d'adhérent signée par notre trésorier sera jointe à l'envoi de la Lettre. Veuillez la compléter avec vos prénom, nom, adresse et signature et la conserver.

### **FÉLICITATIONS**

Le docteur Robert Mosnier a été installé au 7<sup>e</sup> fauteuil de l'Académie du Languedoc à Toulouse le 12 juillet 2005 dans la salle des Illustres du Capitole.  
Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

### **DINER-DÉBAT**

Notre dîner-débat aura lieu cette année le mardi 29 novembre 2005 à 19 h 30.

La conférence sera assurée par M. Christian AMALVI, professeur d'histoire moderne à l'université de Montpellier, sur le thème : « **Les historiens du Sud-Ouest, de l'époque moderne à nos jours** ».

Vous trouverez le programme de la soirée et le bulletin d'inscription sur une feuille jointe à cette lettre.

### **INITIATION A LA RECHERCHE**

Les quatre conférences qui composent le cycle 2005/2006 auront lieu de 10 h à 12 h dans la salle de lecture des Archives départementales les samedis 26 novembre 2005, 28 janvier, 25 mars et 10 juin 2006. Elles seront assurées par M. Jean Le Pottier sur le thème des Archives communales : paroisses et communes avec présentation de sources d'archives, échanges.

### **SORTIE ANNUELLE**

Retenez déjà sur vos agendas le samedi 13 mai 2006, date de notre sortie à Sainte-Eulalie du Larzac, dans les traces des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

### **CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION HISTORIQUE DE MIDI-PYRÉNÉES**

Le prochain congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées aura lieu les 23, 24 et 25 juin 2006 à Sorèze (Tarn). Le thème envisagé est le suivant : « Les industries et l'artisanat dans le Tarn et en Midi-Pyrénées ».

Un projet de programme sera diffusé vers la mi-décembre, afin que les intervenants éventuels en aient connaissance assez tôt.

### **INFORMATIONS-EXPOSITIONS-CONFÉRENCES D'ASSOCIATIONS AMIES**

#### *11<sup>e</sup> Session des Médiévales à Baziège :*

Notre association sera présente le samedi 5 novembre 2005.  
Voici un aperçu du programme de la journée :

8 h 30 – 12 h 30 : le Lauragais.

Jean Odol : les paysages naturels du Lauragais.  
Georges de Capella : les ordres religieux mendiants au Moyen Âge.  
Anne-Bénédicte Brandenburg : fouilles archéologiques à Elusio (Montferrand).

14 h – 17 h : catharisme et croisade contre les albigeois.  
Jean Duvernoy : Bernard Délicieux, frère mineur devant l'inquisition.  
Anne Brenon : l'inquisition à Saint-Papoul.  
Laurent Mace : la croisade contre les Albigeois.

17 h : forum « le vent, les moulins et le meunier » ; invités : Henry Ricalens, Jean Odol, Jean Rouzaud, Roland Cros, Lucien Ariès (régulateur).  
Thèmes : vie des meuniers sous l'ancien régime ; implantation des moulins à vent en Lauragais ; vents en Lauragais ; moulin à six ailes de Nailloux ; vent et énergie ; vent et toponymie.

#### Musée Paul-Dupuy :

13 rue de la Pleau

Exposition « Trésors d'orfèvrerie en Languedoc au XVI<sup>e</sup> siècle » du 17 novembre 2005 au 20 février 2006.

L'étude de l'orfèvrerie languedocienne s'appuie encore aujourd'hui sur l'ouvrage de référence que constitue *l'orfèvrerie en Languedoc* de Jean Thuile, publié en 1969. Depuis cette date, l'apparition du trésor de l'Ariège, acquis par le musée du Louvre, a permis de mieux connaître les poinçons toulousains les plus anciens. Les articles de Georges Savès de même que les travaux de chercheurs et des conservateurs des antiquités et objets d'art ont permis de nouvelles datations et attributions.

Cette exposition donnera lieu à la publication d'un catalogue faisant le point sur l'état des connaissances. Le rassemblement pour la première fois de ces oeuvres dans les salles du musée Paul-Dupuy constitue un évènement et devrait permettre de mieux connaître et faire apprécier cette production encore méconnue du public.

Mme Nicole Andrieu, conservatrice des antiquités et objets d'art pour la Haute-Garonne et membre de notre association, nous fera découvrir cette exposition **le samedi 3 décembre à 10 h.**

#### Archives municipales :

Au mois de décembre prochain, débutera une grande exposition consacrée au 8<sup>e</sup> centenaire des Archives municipales de la ville de Toulouse ; elle aura lieu aux Jacobins, lieu ô combien symbolique de la ville.

Une présentation de cette exposition sera faite début 2006 par M. Bordes, directeur des Archives municipales, pour les Amis des Archives ; nous en fixerons la date ultérieurement.

#### Musée Saint-Raymond :

*Conférences dans la salle du Sénéchal 17 rue de Rémusat :*

- samedi 29 octobre 2005 à 15 h : « D'Aphrodite à Jésus » par Jean-Dominique Paolini, ancien ambassadeur de France à Chypre.

Cette conférence aura exceptionnellement lieu **aux Abattoirs 76 allées Charles-de-Fitte**.

- jeudi 8 décembre 2005 à 17 h 30 : « Comment devient-on un empereur romain ? », Succession impériale et dynastie sous les Julio-Claudiens, par Frédéric Hurlet, professeur à l'université de Nantes.

*Une heure au Musée :*

- jeudi 17 novembre 2005 de 18 h à 19 h : « La valeur des images : monnaie et propagande, de Tibère à Vitellius » avec Pascal Capus, assistant de conservation du Patrimoine au musée Saint-Raymond.
- mercredi 14 décembre 2005 de 18 h à 19 h : « Aux origines de la Galerie des empereurs du musée des Antiques de Toulouse : doutes et certitudes » avec Daniel Cazes, conservateur en chef du musée Saint-Raymond.

*Au Musée jusqu'au 5 mars 2006 :*

Venez admirer l'exposition « Portraits du premier siècle de l'Empire romain ». A voir absolument !

*Exposition au musée Clément Ader à Muret « Trésors des archives de Muret » :*

Du 11 octobre au 26 novembre 2005 :

58 rue Clément Ader ; tél. : 05 61 51 91 40.

De la charte de coutume de Muret (1351-1378) au plan de construction du parc Clément Ader élaboré en 1930, en passant par les compoix de 1557, de 1669 ou le cadastre napoléonien de 1813, les archives recèlent de multiples trésors.

Pour la première fois, le public pourra découvrir une série de documents significatifs de l'histoire et du patrimoine de Muret.

*Société toulousaine d'études médiévales :*

*Dans la salle du Sénéchal 17 rue de Rémusat :*

- mardi 22 novembre 2005 à 18 h 30 : « Le culte rendu à l'évêque Saturnin du IV<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècles ».

*Musée « Patrimoine et Traditions » au palais épiscopal de Mirepoix (Ariège) :*

Le 3 juillet dernier, au salon du livre à Mirepoix où Les Amis des Archives étaient présents, nous avons rencontré une de nos adhérentes, Mme Arlette Homs-Chabbert, qui nous a fait découvrir ce musée très intéressant dont elle s'occupe, situé à côté de l'entrée de la cathédrale.

Il est ouvert tous les jours de 14 h à 18 h (autres horaires sur rendez-vous) ; informations et réservations au 05 63 59 96 89 ou 05 61 01 38 64 ou encore à [arlettehoms@yahoo.fr](mailto:arlettehoms@yahoo.fr)

Le musée est un lieu incontournable pour qui souhaite pénétrer en profondeur l'âme et la culture de la région :

- découvrez la collection unique des perles de jais, le travail du peigne en corne
- la présentation de quelques vieux métiers vous donnera un aperçu du dur labeur de nos aïeux et de leur savoir-faire

- le « cantou » (au coin du feu), à travers les ustensiles de la vie de tous les jours, vous plongera dans les trésors du passé – pas si lointain –
- un salon est exclusivement réservé à la romancière ariégeoise Isabelle Sandy
- un clin d’oeil à la nostalgie vous est proposé avec la salle de classe des années 1930 et la vue sur la chapelle intérieure Sainte-Marie

Voici un petit historique de ce palais épiscopal (1541) qui abrite le musée :

Philippe de Lévis ne fut pas seulement le restaurateur de la cathédrale de Mirepoix, il laissa aussi un palais épiscopal.

Philippe de Lévis était le troisième fils de Jean IV de Lévis, seigneur de Mirepoix. Il naquit en 1466 au château de Lagarde et fut tout naturellement destiné à l’Église. C’est en 1497 qu’il devint évêque à Mirepoix. On comprend qu’il ait eu à coeur d’installer son propre palais épiscopal dans la proximité immédiate de la cathédrale Saint-Maurice, car jusque-là les évêques séjournèrent au château de Mazerettes.

Que savons-nous des étapes de l’histoire du palais ? Philippe de Lévis acheta au chapitre une petite maison. Puis, il la jugea insuffisante pour son train de vie et la fit rebâtir. Philippe de Lévis s’apprêtait à construire un deuxième corps de bâtiment semblable au premier lorsqu’il mourut le 28 août 1537.

L’édifice forme un corps de bâtiment de 22 mètres de long sur 12 de large, installé dans le prolongement de l’axe de la cathédrale. Ses deux étages sont montés en belle pierre de taille. Un inventaire établi en 1556 décrit les diverses salles du palais : au rez-de-chaussée, la « chapelle neuve » (aujourd’hui chapelle Sainte-Marie), la prison, le cellier, la salle basse vieille, la cuisine. A l’étage on trouvait, donnant sur une galerie, une chambre, la salle neuve, une autre chambre et arrière-chambre remplie d’ustensiles de cuisine. Au second étage, une salle « haute », une chambre « haute » (désignée comme chambre de l’évêque), une pièce d’étude et un petit « cabinet » (pièce à l’écart attenante à une chambre).

Un ensemble remarquable, lié au palais est constitué par l’oratoire privé que possédait l’évêque dans la cathédrale : il s’y rendait directement de ses appartements en descendant un demi-étage. Cet oratoire formant tribune est installé au-dessus du porche d’entrée et s’ouvre directement sur le nef de la cathédrale. Sous un plancher pourri, fut découvert un magnifique carrelage posé au XVI<sup>e</sup> siècle et un labyrinthe dessiné sur neuf carreaux vernissés (ne se visite pas).

La chapelle dite « neuve » ou Sainte-Marie : la clef de voûte présente les armoiries de Philippe de Lévis (D’or à trois chevrons de sable avec mitre et crosse en sautoir). Il faut signaler la présence d’une tribune reposant sur une voûte surbaissée ; cette tribune correspond exactement au premier étage, alors que la chapelle s’élève sur la hauteur des deux étages. Elle est éclairée par une fenêtre à meneaux. La tribune communique directement avec les appartements de l’évêque.

Le palais épiscopal fut occupé pendant la Révolution par le Directoire du district, le

Comité de surveillance et la Société Populaire. Il servit aussi de grenier public et fut affreusement dégradé et ruiné. On le vendit comme « bien national » le 12 germinal an III. Cette vente se fit à Pamiers par adjudication.

Racheté ensuite par le Duc de Lévis-Mirepoix, qui y installa une école congréganiste de filles dirigée par les soeurs de Nevers.

Il est resté à l'abandon pendant de nombreuses années. De vieilles constructions qui le masquaient ont été démolies et remplacées par un petit jardin avec des buis taillés à la française.

Depuis juillet 2004, le Musée « Patrimoine et traditions » occupe le bâtiment.

## **COMPTE RENDU DE LA VISITE DES VITRAUX DE LA CATHÉDRALE SAINT-ÉTIENNE**

par Yolande Quertenmont

Le temps était doux et agréable à Toulouse en ce samedi 15 octobre, bien que le ciel soit légèrement voilé.

A 10 h, une quarantaine d'entre nous franchissait la porte de la cathédrale Saint-Étienne à la suite de M. Suau, notre guide pour la circonstance.

Installés confortablement dans la partie de la nef primitive, dos à la rosace, M. Suau entreprit de nous brosser un rapide aperçu historique de la cathédrale, pour nous montrer la similitude entre les tourments de l'architecture et ceux des vitraux. Le décalage architectural entre la partie ancienne et plus récente a permis aux révolutionnaires de séparer aisément les deux sections au moyen d'un simple cloisonnage et de transformer la partie ancienne en Temple de la Raison.

Aucun vitrail originel ne subsiste dans cette partie de la nef. De part et d'autre, on peut cependant admirer des restaurations effectuées après la dernière guerre (années 1960) par deux ateliers différents. D'un côté, on reconnaît un hommage aux personnages illustres ayant marqué l'histoire de la cathédrale, coiffés par saint Étienne en personne au sommet et se terminant par le cardinal Saliège en bas à droite. De l'autre côté, les représentations de personnages ne sont pas expressément dénommées.

La restauration de la rosace a été confiée à l'artiste Sarraute. Comme il ne disposait pas à l'époque de vitraux de couleur, il s'est ingénié à rassembler tous les morceaux de verre coloré qu'il a pu récupérer un peu partout et les rassembler par couleur pour en faire les motifs de la rosace actuelle. Hélas, n'étant pas munis de jumelles, nous n'avons pu admirer le patchwork.

De part et d'autre de la rosace, on trouve deux petites compositions représentant la Jérusalem céleste : ces vitraux proviennent des Jacobins où ils faisaient partie d'une composition plus grande.

Avant de démarrer la déambulation au long des différentes chapelles du chœur, M. Suau nous fait remarquer la restauration des vitraux hauts du chœur : il s'agit d'une restauration en couleur du XV<sup>e</sup> siècle, époque où l'utilisation de la couleur pour les vitraux était relativement rare. La cathédrale a subi de nombreux outrages au cours du temps : ouragans, tempêtes, explosions, Révolution, sans compter les casses accidentelles de vitraux, ce qui explique les besoins de restauration assez tôt dans le temps et de manière continue ; il s'agissait prioritairement de « boucher les trous » pour mettre à l'abri des courants d'air et des intempéries, et on n'était pas toujours très regardant sur la provenance et la cohérence des restaurations. Ceci rend paradoxalement la visite des vitraux de Saint-Étienne très intéressante,

car on y trouve un condensé de l'histoire du vitrail, toutes les époques s'y trouvant représentées. Sans l'aide d'un expert tel que M. Suau, il faut avouer que le simple visiteur a de quoi y perdre son latin pour arriver à déchiffrer et comprendre les divers panneaux. Ainsi, on ne retrouve jamais la disposition « traditionnelle » : un personnage central sur fond bleu ou rouge, sous architecture, flanqué de « grisaille » en haut et en bas destinée à mettre en lumière le personnage. M. Suau nous explique que pour fabriquer la grisaille, on enduisait une face du verre blanc avec un mélange à base de chaux. Après cuisson, cet enduit était entaillé plus ou moins profondément selon l'épaisseur du verre et sa destination (nord, sud, haut ou bas de panneau). La finition pouvait aller jusqu'à de fines rayures à la plume.

Au Moyen Âge, le verre était coloré dans la masse : cette époque est reconnaissable à ses couleurs puissantes et profondes : rouges, bleus, jaunes et verts. Il était ensuite coupé en morceaux (par éclatements, au diamant ou par rognures à la pince) puis placé dans des gouttières de plomb, les irrégularités de la découpe étant compensées par la pose d'un enduit, masqué par la gouttière de plomb. Les morceaux de verre étant petits, le vitrail était par conséquent très lourd. Sa durée de vie était d'une centaine d'années. Après quoi, une dépose était nécessaire pour une « remise en plomb ». Les morceaux étaient enlevés, le plomb refondu avec un ajout de plomb neuf ; le vitrail était alors reconstitué et remplacé pour une autre période.

Au cours du temps, les techniques ont évolué et il a été possible de peindre le verre ; la cuisson fixait la couleur en la faisant pénétrer légèrement dans le verre : ainsi du jaune d'argent, que nous avons pu admirer sur divers panneaux autour du chœur. Les morceaux de verre pouvaient dès lors être plus grands, allégeant du même coup la structure par la réduction des joints de plomb.

M. Suau nous aida à déchiffrer et comprendre les panneaux des diverses chapelles : Saint-Jacques, Jeanne d'Arc, royale, aux saintes reliques, etc. La visite se révéla très interactive : entre les commentaires de M. Suau, de très nombreuses questions furent posées selon les centres d'intérêt de chacun ; l'érudition de M. Suau eut réponse à tout et nous le remercions chaleureusement pour cette très intéressante visite.

## **NOUVEL AVIS DE RECHERCHE ET RÉPONSES**

### • RÉPONSES A L'AVIS DE RECHERCHE n° 240 :

Quatre réponses pour cet avis qui a rencontré un franc succès parmi nos Amis :

1) Monsieur Gilbert IMBERT a trouvé une solution pour notre texte où figuraient les quatre mots litigieux :

[seroit tombée par terre une gualerye basse de longueur de dix cannes, larjeur de vingt pams, le bois de laquelle et thuille seroient entierement] perdus, y ayant envyron deux milliers thuille, cinq(uan)te chevrons (et) deux **trams ais sive regachons** pour latter le couvert, et encores presantem(ent) la grande [grange...]

Voici son explication :

Je lirais plutôt « deux trains » (au lieu de trams) et donc deux chargements de planches *sive regachons* ; il doit s'agir de volige pour "latter le couvert". Le mot courant est *doela*, mais ici ce nouveau mot de *regachons* ne peut avoir d'autre signification que « volige ».

"Ais sive posses" est très fréquent dans le sens de planches.

*Regachons* vient sans doute étymologiquement de *rega* : raie, sillon, auquel s'ajoute un diminutif *assou* francisé en *achons*.

2) Monsieur Louis LATOUR nous a fait parvenir une explication qui va dans le même sens :

(...) *deux trams ais sive regachons* (...)

D'après le contexte, le sens est clair : il s'agit de deux ensembles (deux quantités, deux mesures...) de planches destinées à lacter le couvert pour recevoir les tuiles.

- Pour le premier mot inconnu, *trams*, je propose la lecture *trains* : il pourrait s'agir de deux *trains* de planches convoyées par eau, par flottage.

#### Objections :

- dans le texte le **i** est habituellement « pointé » par le scribe ; ce n'est pas le cas dans le mot considéré,
  - le flottage est utilisé plutôt pour le transport de troncs ou de billes de bois depuis les forêts d'amont jusqu'aux scieries situées en aval. Il est moins utilisé pour des bois ouvrés susceptibles de se gorger d'eau puis de se déformer.
- Le deuxième mot *regachons* est évidemment un synonyme de *ais* ou *planches* destiné à en préciser le sens : il s'agit de planches étroites clouées sur les chevrons et devant recevoir les tuiles. En français on les appelle des *voliges*. *Regachons* est vraisemblablement un terme technique désignant les voliges, dans un parler local qui reste à identifier. Notons que le mot *regachons* a pour radical *rega*, raie, qui évoque bien les raies parallèles que forment les voliges au-dessous de la toiture.

Remarque : le *Dictionnaire analogique et étymologique des idiomes méridionaux* de L. Boucoiran (Leipzig-Paris, 1898) donne bien, page 1140 :

**Regachons**, s.m., lucarne, œil de bœuf  
mais dont l'acception est tout à fait hors de notre contexte.

3) Monsieur Jean FAURE nous a lui aussi envoyé un texte complémentaire :

Il s'agit bien de « trains » même si, dans le texte, le **i** n'est pas pointé. Dans le dictionnaire de Trévoux, volume VIII (1771), on trouve : « On fait aussi des trains de poutres, de solives, d'ais. Le « train » de bois carré ou de brin est composé, d'ordinaire, de quatre brelles qui font vingt-huit à trente toises de long. Leur largeur est depuis quatorze jusqu'à dix-huit pieds. Les « trains » de bois de corde ou de moule sont composés de dix-huit coupons et chaque coupon de douze pieds de long, qui font trente-six toises, et de quatre longueurs de bois pour la largeur. Ils rendent ordinairement vingt-cinq cordes de bois à Paris. »

Dans le texte, on doit donc lire « trains ais » sive (ou bien) « regachons », mot occitan signifiant usuellement « jeune valet », « goujat », « aide »... S'agirait-il ici d'une métaphore (ou autre figure de rhétorique), auquel cas « regachon » signifiant « valet » prendrait le sens de « suite » ou ce qu'il faut ajouter pour « lacter le couvert » ?

P.S. : les mots « train » et « ais » sont bien connus, en particulier des relieurs.

4) Voici l'explication en partie différente proposée par monsieur Gaston COMMENGE :

Il faudrait connaître le texte plus amplement afin de mieux apprécier la nature des ouvrages et les conditions d'effondrement de la galerie basse en question. Toutefois, il s'agit certainement d'une galerie en appenti faisant saillie sur le bâtiment principal.

Sa longueur, suivant la canne de Toulouse de 1,786 m, mesure donc environ 18 m ; sa largeur, suivant l'empan (pam) de Toulouse valant 0,224 m, mesure donc approximativement 4,50 m. On peut vérifier l'exactitude des chiffres en considérant qu'il faut 22 tuiles « canal » au mètre

carré, soit 1782 tuiles pour la surface de toiture estimée à 81 m<sup>2</sup>. En ajoutant les tuiles supplémentaires utilisées sur les rives et à l'égout de la couverture, on arrive bien à « environ deux milliers thuille ».

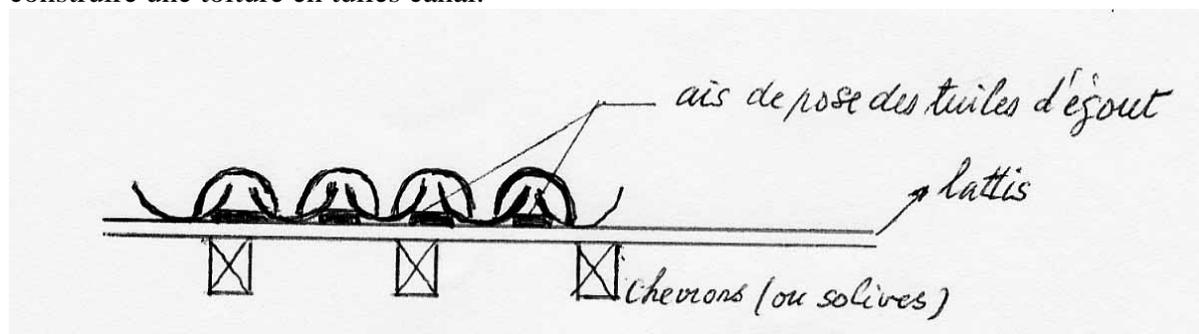
Cette toiture en appenti est constituée par des chevrons, fixés à leur extrémité la plus élevée dans la façade du bâtiment principal, et qui reposent, à l'égout, sur un mur présentant, parfois, des arcades ; on a ainsi une galerie couverte dont on trouve de nombreux exemples<sup>1</sup>. Dans cette structure de charpente, il n'y a ni fermes ni pannes, les chevrons étant espacés de 0,50 m : c'est pour cela sans doute qu'il n'en est pas fait mention.

Ceci dit, à titre documentaire, il reste à « traduire » les quatre mots devenus sybillins.

Tout d'abord, il n'y a aucun doute sur le mot *ais* (du latin *axis*). Il s'agit de planches ou liteaux. On retrouve la racine dans *étais*.

Pour ma part, je lirai le texte comme suit : « deux trams [de] *ais sine rogachous* », pour la raison suivante : comme le scripteur n'omet pas les points sur les *i*, qui sont même très marqués, on ne peut lire, à mon sens *travis* ou *tranis*. Je lis aussi *sine* car la forme de la dernière lettre de ce mot est identique au *e* dans « de feu Jehan... » (page 15 de la lettre des Amis n° 213).

Pour nous aider à la traduction complète, le schéma ci-après indique la façon soignée de construire une toiture en tuiles canal.



Une première assise en planches, jointives ou non, clouées sur les solives (ou chevrons) perpendiculairement à ces derniers : c'est le lattis. D'autres planches (ou liteaux ou *ais*) sont clouées sur ce lattis (formant une sorte de trame), mais dans le sens des chevrons cette fois, de façon à caler les tuiles d'égout et à obtenir une pose rectiligne et soignée de ces dernières, et par suite des autres tuiles.

Je proposerai la « traduction » suivante :

Deux rangées (travées) de planches sans noeuds (qualité du bois).

Il convient de remarquer qu'en matière de bâtiment, on rencontre souvent un vocabulaire particulier lié aux usages locaux et que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. L'occitan ou le patois exigent parfois d'être initié pour pouvoir se rendre compte de quoi il s'agit.

Dans cet ordre d'idées, faisant abstraction de l'impropriété, on pourrait traduire *trams* par trames.

#### • AVIS DE RECHERCHE n° 242 :

Au Moyen Âge, avant l'invention des écluses, on utilisait des *navières* pour faire franchir aux barques un dénivelé important.

La seule définition que j'aie trouvée jusqu'ici est :

« *navière* : sorte d'écluse ».

Qui pourrait me préciser davantage la définition technique d'une *navière* ?

<sup>1</sup> Il en est ainsi pour le couvert périphérique des cloîtres.

## **VIENT DE PARAÎTRE**

1. Revue **Midi-Pyrénées Patrimoine** n° 4 octobre à décembre 2005.

2. **Les Wisigoths** (I<sup>er</sup>-VIII<sup>e</sup> s.) par un de nos Amis, Georges Labouysse, aux Éditions Loubatières. En vente dans votre librairie : 20 €

Première puissance organisée dans l'Empire éclaté de l'occident romain.

Huit siècles d'épopée, de la Baltique aux colonnes d'Hercule, de Toulouse à Tolède, en passant par Aire-sur-l'Adour, capitale administrative du royaume wisigoth, qui s'étendait de la Loire à Gibraltar.

En février 2006, on fêtera le 1500<sup>e</sup> anniversaire du « Bréviaire d'Alaric », recueil de lois romano-wisigothiques, qui servira de base au système juridique des siècles suivants en Europe. Il fut promulgué sur les bords de l'Adour à Aire le 2 février 506.

3. Georges Labouysse édite également une revue, **INFOC** (actualité culturelle occitane), qui paraît chaque mois d'octobre à juillet. Elle contient un calendrier de toutes les manifestations de musique traditionnelle, une rubrique d'archéologie et d'histoire à partir des réalités du « terrain », une rubrique littéraire, une rubrique sur les us et coutumes de nos pays, etc. Il est à noter que l'abonnement inclut des suppléments historiques comme, par exemple, *Sarrant et sa confrérie de musiciens aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, où l'on apprend que ce village gersois abritait un très grand nombre de violonistes aveugles.

Abonnement : 28 € à Infoc, 98 avenue de Lespinet 31400 Toulouse ; tél : 05 61 53 81 02 ; e-mail : inf.oc@tiscali.fr

4. « Bourgeoisie et habitanage dans les villes du Languedoc sous l'ancien régime » par Pierre Bonin. Prix : 42 €+ 4,10 € de port. Tél : 04 42 17 29 02. Commande à adresser à : PUAM, Faculté de droit et de science politique, 3 avenue Robert Schuman 13628 Aix-en-Provence Cédex 1.

## **TRAVAUX DE NOS ADHÉRENTS**

### **1) Monsieur Gilbert IMBERT nous a adressé le texte suivant :**

Le document que Mme Sophie Malavieille nous a proposé le 21 juin 2005 en cours de paléographie (ADHG 1J 548, mémoires de Pierre de Paucheville) comportait, entre autres choses, la relation d'un tremblement de terre ressenti à Toulouse le 21 juin 1660 à quatre heures du matin. Ce tremblement de terre figure bien dans le catalogue des séismes du BRGM de Marseille, qui fournit toutes les informations disponibles sur cet événement à l'adresse <http://www.sisfrance.net>, ou dans le livre : « Les tremblements de terre en France », 1998, par J. Lambert, éditions BRGM. La consultation sur Internet de ce catalogue des séismes vous conduira jusqu'en Ligurie (Italie) où un tremblement de terre est mentionné en l'an 247 avant J.C.

L'épicentre du séisme observé par M. de Paucheville s'est situé à Bagnères de Bigorre, atteignant une intensité de 8,5 sur l'échelle MSK (utilisée depuis 1964) qui compte 12 degrés.

L'Encyclopédie Universalis nous apprend que les effets sur le terrain augmentent avec l'intensité de la secousse : au degré VI, de petites crevasses se forment dans les terrains détremés ; aux degrés VII et VIII, le débit des sources varie, les routes sont fissurées, l'eau des lacs est troublée par la vase mise en mouvement ; au degré IX, on observe des projections d'eau, de sable et de boue, des chutes de rochers et de nombreux glissements de terrain ; au

degré X, les ponts, les barrages, les digues sont endommagés, les canalisations souterraines rompues, les voies de chemins de fer tordues, des crevasses peuvent atteindre un mètre de largeur. Au degré XI, des dommages sévères se produisent même aux bâtiments bien construits ; le terrain subit des déformations importantes avec de nombreux glissements de terrain et des chutes de rochers. Le degré XII correspond à un changement du paysage avec une topographie bouleversée, la formation d'énormes crevasses ; des vallées barrées par des éboulements sont transformées en lacs ; les structures au-dessus et en dessous de la surface du sol sont gravement endommagées ou détruites.

Transcription de l'extrait du livre de raison de M. de Paucheville (ADHG 1 J 548) :

« Juin [1660] et le vint uniesme jour dudit mois de juin en Tholose et un jour de lundy sur les quatre heures du matin, ou bien entre les quatre ou cinc heures à plus près, il se fit un tremblement de terre, lequel quoy qu'il n'aye pas tant paru, neantmoins il fit trembler les maisons et les lictz et le plus hault des maisons, si bien que toutz furent grandement alarmés, et nous en nostre maison, et il nous convint lever promptement, mais par la grâce de Dieu il n'y est arrivé rien de sinistre. Il a esté general en ce pais de France et jusques a Bordeaux où nostre roy estoit pour lors. Il passa aussy jusques au-delà d'Alby et de Rhodès. Scavoir ledit tremblement a dict on qu'il a changé le cours des rivieres, esbranlé voire brisé quelque montaigne aux montz Pyrénées. Dieu nous ve[u]ille conserver pour son service et donner ce qui nous est necessaire à toutz pour nostre profit soit spirituel soit temporel et particulierement à nostre roy Louys quatorze et à nostre nouvelle reyne et bien heurer [pour honorer] leur mariage par une longue postérité.

[En marge :] Il a causé beaulcoup de domaige à Bannières. »

Le responsable de la base de données Sisfrance à Orléans avait remercié M. Imbert de lui avoir adressé cette source documentaire : « témoignage original qui sera intégré dans la bibliographie du séisme pyrénéen du 21 juin 1660 (séisme majeur) ».

## **2) Mademoiselle Françoise MANENT nous a fait parvenir un autre texte qui relate lui aussi ce séisme :**

Trouvé entre deux actes dans les minutes de Me Arroy, notaire de Cazères (ADHG 3E 9380 f° 93) :

« Jesus Maria, mon Dieu faictes nous s'il vous plaict misericorde ; Sainte Vierge, intercedés pour nous, et vous, monsieur Saint Jean mon patron, priés pour moy.

Le lundy vingt uniesme juin mil six cens soixante, entre les troys et quatre heures de matin et un peu avant le soleil levant, est survenu un tremblement de terre dans ceste contrée quy a donné grande terreur et a duré un *Ave Maria* ou peu plus. C'est pour memoire assurée ; Dieu soit loué eternellement et partout. »

Elle a profité de son courrier pour nous adresser cet extrait des registres paroissiaux de Mancieux en 1764 :

« Jean Lachaume, âgé d'environ quarante ans, a été écrasé par la foudre qui a tombé sur la pointe du clocher, auprès de [la] porte de l'église, le soir de la saint Jean-Baptiste, auquel jour il avoit confessé et communié pour honorer la faite de son saint patron, et même lui ai administré l'extrême oction, aiant encore un souffle de vie. A été enseveli le landemain dans le cimetièrre de cette église au tombeau de ces ensètres. Présens les sieurs Joseph Degé, consul,

Jean Sarraute, Joachim Molin et Michel Seris et un grand nombre d'autres ; les sachans ont signé avec moi curé [Delhom].

Bernard Ajustron, carrillonneur, a été écrasé par la foudre qui a tombé sur la pointe du clocher sous la porte de l'église, en sonant les cloches, vers les six heures du soir, le jour de la saint Jean-Baptiste ; n'ayant pu recevoir aucun sacrement, a été enseveli le lendemain dans le cimetière de cette paroisse au tombeau de ces ensêtres. Présens les sieurs Joseph Degé, consul, Jean Sarraute, Joachim Molin, Michel Seris et un grand nombre d'autres ; les sachans ont signé avec moi curé [Delhom]. »

**3) Monsieur Robert MOSNIER nous a fait parvenir plusieurs autres lettres (cf. article paru dans la Lettre n° 212) extraites du chartrier de la famille Cléry ; nous publions la lettre suivante :**

Lettre écrite par Madame Edouard Gaillard de Cléry, demandant sa réintégration auprès de Madame la Duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI

Le 14 mai 1819,

Depuis bientôt dix ans, j'ai le malheur de ne plus faire mon service auprès de son Altesse Royale ; plusieurs fois pendant cet intervalle, j'ai osé faire parvenir à Madame l'expression de ma profonde douleur à ce sujet et si je n'ai pas été assez heureuse pour obtenir de son Altesse mon rappel, j'ai du moins eu la consolation d'être assurée que mes réclamations n'avaient point offensé « MADAME ». Encouragée par cette indulgence, oserai-je demander de nouveau et discrètement à son Altesse Royale de mettre un terme à ma disgrâce ? Oui le coeur de Madame est ouvert aux malheureux ; hélas ! qui plus que moi l'est depuis que je n'ai plus le bonheur de la servir ! Le renvoi de mon mari en est encore une preuve toute récente, le ministre a dû penser comme le public puisque la fille de Cléry n'était plus auprès de son Altesse Royale, son mari ne méritait pas plus qu'elle d'être protégé par la princesse dont ils avaient en toute apparence démérité. Madame daignera-t-elle nous tirer de cette très fausse position et faire disparaître cette exception accablante pour moi et si extraordinaire aux yeux du monde ? Mon bonheur et celui de mes enfants est entre les mains de Madame. J'attendrai ainsi qu'eux avec une respectueuse résignation la décision que son Altesse Royale prendra à mon égard, soit en me permettant de reprendre à mon tour le service près de son auguste personne, soit en me faisant apercevoir l'époque à laquelle elle voudra bien m'y admettre de nouveau. Je suis avec le plus profond respect de

Madame,

La très humble et très obéissante servante.

Cléry Gaillard

Explication :

Jean Baptiste Cant Hanet Cléry était premier valet de chambre du dauphin, le duc de Normandie.

En 1792, après le départ (19 août) de Monsieur Hue, valet de chambre du roi pour raison de santé, il obtint de Pétion, maire de Paris et de Manuel, procureur syndic de la Commune, d'être attaché au roi Louis XVI et à la famille royale enfermée au Temple. Il figure dans le testament de Louis XVI. Une cabale laissait entendre que l'acceptation de la Commune avait pour corollaire que Jean Baptiste Cléry espionne la famille royale... Le 6 octobre 1792, il aurait avoué au roi son forfait, ce dernier l'en aurait absout, Madame Royale, âgée de quatorze ans à

l'époque, s'en souvenait-elle ou l'avait-elle appris plus tard ? Les deux filles de Cléry sous la Restauration s'ingénièrent à maintenir intacte la mémoire de leur père.

#### **4) Monsieur Daniel RIGAUD nous a fait parvenir la transcription suivante relative à l'interdiction absolue du travail dominical sous l'ancien régime :**

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les fêtes religieuses sont très nombreuses : en plus des 52 dimanches, on compte une soixantaine de jours chômés où les fidèles assistent aux offices religieux, suivis éventuellement de réjouissances diverses. L'Église interdisait formellement de travailler ces jours-là comme l'illustrent ces deux documents<sup>2</sup> :

« L'an mil cinq cens nonante quatre et le dimenche dernier jour de juillet, nous Simon Dagen, notaire, consul de Montgeard, estans dans la porte de la ville, seroit sorty d'icelle Jehan Mendans, charpentier, habitans dudit Montgeard, suyvy de deux enfans de Jehan Aussaguel, voiturier de ladite ville, chargez tous troys de doelles de tyne<sup>3</sup>, les charrians à notre presence dehors la ville, et passans par ladite porte, leur aurions faict commandement de s'arrester illec pour rendre raison quy leur faisoit fere ung tel charroy le jour de dimenche, au grand scandalle et murmure du peuple.

Et à l'instant, ayant ledit Mendans obéy, l'aurions interrogé, moyennant serement presté aux Saintz Evangilles, quy luy auroit commandé de fere charroy et travailler aujourd'huy ou si ledit Mendans mesme en estoit le motif, lequel auroit dict et affirmé que c'estoit Jehan Aussaguel quy luy avoit donné expresse charge de ce faire et qu'il est bien marry de l'avoir creu et que pour son regard, il nous supplioit avoir esgard à son ignorance et à la volonté qu'il avoit de ne prendre plus doresnavant tel conseil et ce fait, se seroit desparty d'illec avec lesdits enfans et s'en auroyent emporté lesdites doelles.

Presans à ce Jehan Ferrié, Jehan Labarthe et Philip Faure dudit Montgeard habitans.

Et lendemain lundy, aurions commandé à Jaques Daulta, M<sup>e</sup> sargent, de faire venir devant nous ledit Aussaguel, et nous ayant faicte rellation, l'avoir inthimé de parole parlant à sa femme.

Ce nonobstant et quoy que nous ayons attendu voir s'il viendroit, n'aurait daigné obeyr.

Au moyen de quoy, nous consul susdit, requerant le syndic de la ville, attendu la depposition faicte yer par ledit Mendans, avons condempné ledit Aussaguel, et sans prejudice de la cognoissance ecclesiasticque pour la faulte et inobedience par luy comise et scandale publique contre Dieu et son Eglise, en deux livres d'huile d'olyve envers l'Eglise pour estre employé à la lampe du *Corpus Domini* qu'il sera contrainct bailler aux ouvriers du grand bassin ; incontinent après l'inthimation et autrement en cas de reffus, y sera contrainct par prinse de meubles, vente d'iceulx à l'incant<sup>4</sup> public, avec inhibition et deffence audits Aussaguel, Mendans et à tous autres habitans n'user plus de telz et semblables actes à peyne de punition exemplaire ; et plus avant n'a esté par nous procedé. En foy de quoy, nous sommes soubzsigné.

Dagen consul »

On aurait pu croire que Jean Aussaguel allait payer l'amende (plutôt légère) et que tout serait rentré dans l'ordre ; mais une pièce supplémentaire, postérieure de deux ans à la précédente, nous apprend qu'il n'en a rien été et que non seulement il a récidivé, mais en plus, il n'a pas

<sup>2</sup> ADHG 1G 570 pièces 52 et 53, visites pastorales de Nailloux et Montgeard, microfilmé sous la cote 2Mi 889.

<sup>3</sup> douelles : planches de vaisselle vinaire, douves, cf. CAYLA (Paul), *Dictionnaire des institutions, des coutumes et de la langue en usage dans quelques pays de Languedoc de 1535 à 1648*, Montpellier, imprimerie Paul Déhan, 1964.) et tina : grande cuve dans laquelle on verse la vendange foulée pour la laisser fermenter, cf. ALIBERT (Louis), *Dictionnaire occitan-français*, Toulouse, I.E.O., 2002.

<sup>4</sup> Enchères publiques.

payé l'amende et a même fait appel devant le sénéchal du jugement de première instance le condamnant :

« Acte de déclaration faite par le recteur de Montgiard aux bayles marguillers de Notre-Dame contre Aussaguel pour l'inobedience au saint dimanche et autres festes comandées par l'Eglise :

L'an mil cinq cens nonante six et le vingt quatriesme d'aoust avant midy en la ville de Montgiard à la grand rue, regnant tres chrestien prince Henry par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, par devant moy notaire royal et tesmoings, ont esté presents Pierre Viguyé et Pierre Fors, marguillers de l'oeuvre Notre-Dame en l'eglise parrochelle de Montgiard, lesquelz ont faite la requisition quy est contenue en leur dire par escrip à messire Saux Vaissier, recteur de ladite ville illec present, estant de la teneur :

Monsieur le recteur par ce que nous, bayles de l'oeuvre Notre-Dame en l'eglise parrochelle de la present ville de Montgiard, sommes en procès en la court [de] monsieur le senneschal de Lauragois contre Jehan Aussaguel habitans de ladite ville, à cause de l'appel par luy relencé en ladite court pour ruyner ladite esglise sur certaine amende de deux livres d'huile d'olive que luy fut declairée par les consulz de l'année mil cinq cens nonante quatre comme infraction au saint dimanche, estant coustumier de ce fere pour monstrier à la court l'inobedience et irreverence qu'il porte au saint dimanche, ne faisant point comme ung bon catholique, et comme despuys nous est venu en notice que ledit Aussaguel s'est plusieurs foys treuvé à commectre telz et semblables actes et pour mesme faict tant en jours de dimanche que autres festes comandées par l'Eglise, vous requerons nous dire et declairer si vous avés veu ny treuvé en faulte ledit Aussaguel travaillant ou faisant travailler en jour prohibé, et si vous vous en estéz plainct et demandé assistance aux consulz qu'estoyent pour lors, Pierre Viguyé, bayle, Pierre Fors, bayle, ainsi signez.

Ledit sieur recteur respond que l'année passée hon luy vint denoncer et requerir ung jour de dimanche, ne scauroit autrement dire le jour, que Jehan Aussaguel charroit ce jour-là avec une charrette les gerbes de bled, sur laquelle requisition ledit sieur recteur se dressa à messieurs les consulz, qu'estoyent pour lors syre Pierre Martimort, pour luy aller assister à fere cesser ledit charroy et tous ensemble allerent trouver ledit Aussaguel, lequel luy mesme conduisoit la charrette chargée de gerbes, et ayant ledit sieur recteur requis audit consul d'arrester les beufz et tout le reste, ledit consul fit cesser ledit travail et luy saisissant lesditz beufz et charrette, sire Paul Caussidieres quy y estoit present en respondit pour ledit Aussaguel, et cella a demeuré ainsi assoupi pendant qu'il amenderoit sa faulte ; mais au lieu de ce fere, il a esté treuvé despuys delincant à ce qu'il a entendu par le dire de messire Joseph Amyel son vicaire quy luy vint demander licence le jour de la Magdaleine derniere d'aller citer ledit Aussaguel comme travaillant ce jour-là ou faisant travailler sa famille, et ledit Amyel le cita et à ce qu'il a entendu, y a eu deffauld pardevant monsieur l'official de Tholose contre ledit Aussaguel, tellement qu'il est coustumier d'enfreindre les jours recomandéz par l'Eglise quy prohibent de travailler. Lesditz Viguiet et Fors, bayles, acceptent sa responce et requierent en estre retenu cité. Presens : Mr sire Jehan Cepe, marchand, et Anthoine Fauga dudit Montgiard habitans, signez à l'originel avec ledit respondant et moy Simon Dagen, notaire royal de ladite ville, soubzsigné requis.

Dagen »

## **NOUVEAUX MEMBRES DE NOTRE ASSOCIATION**

Mmes ou Mlles : Anne-Marie de Bissy, Nicole Le Pottier, Marie-Pierre Capdevielle, Alina Robin, Scorbiac, Marie Anduze, Michèle Dupont, Suzanne Dupouy, Christiane Mariton,

Claudette Garcia, Paulette Laurent, Monique Hernandez, Suzanne Quincy, Julie Herlédan-Larrieu, Céline Combes, Rosemary Laxton.

MM. : Michel Avignon, Alain Mechin, Jean Lauzeral, Pierre Cremazy, Gérard Blanchardon, Jean Signoret, Philippe Sarraute.

Nouvelles mairies adhérentes :

Bazus

Saint-Marcel

Baziège

Gratentour

Le Cabanial

Montbrun-Lauragais

Toulouse

Bagnères-de-Luchon

Génos

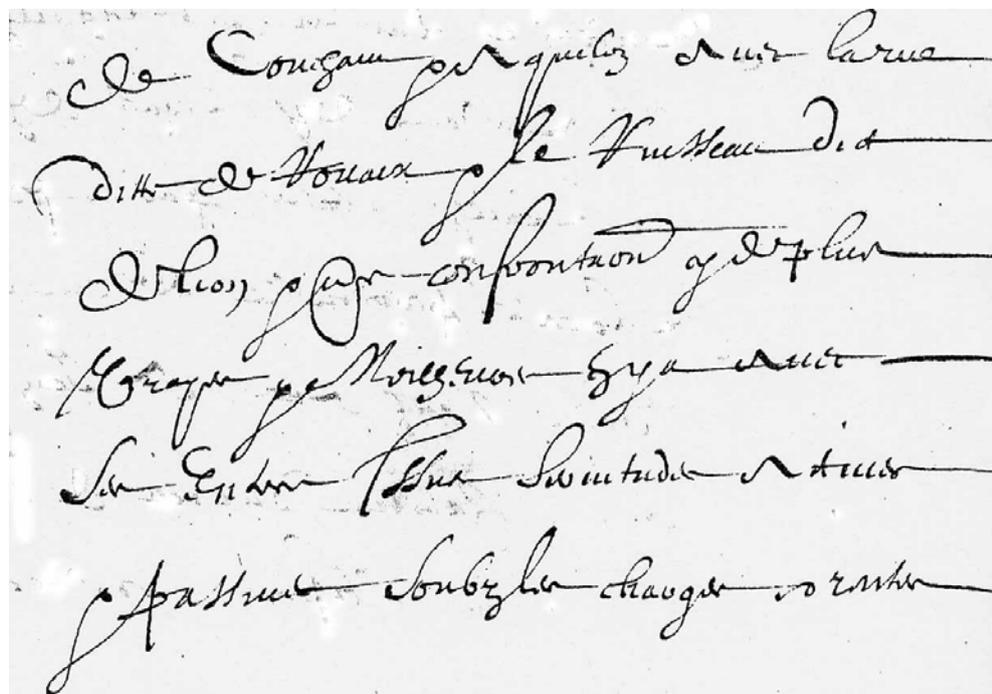
Saint-Jory

La Société d'Études Histoire et Patrimoine d'Ayguesvives représentée par Jean Odol.

**PALÉOGRAPHIE**



Voici quelques extraits du cours de paléographie de Mme Sophie Malavieille du 13 octobre 2005 (ADHG 1 S 2 Archives communales de Saint-Léon : 1653) :



de couchant (et) aquilon avec la rue ditte de Rouaix (et) le ruisseau dict de Lion (et) a(utr)e  
confronta(ti)on cy de plus vrayes (et) meilleures en y a, avec ses entrées, issues, servitudes  
actives (et) passives, soubz les charges (et) rentes

la rente anuelle d'un cestier bled bon (et) mar(ch)ant, mesure d' Autherrive, (et)

Barthelemy, promettant led(it) Perié faire le premer pay(emen)t de lad(ite) rente à la prochaine feste S(ain)t Barthelemy (et) ainsin chescune

promettant led(it) Perié meilliorer lad(ite) piece (et) ne la deteriorer,

tous. Et pour tout ce dessus tenir (et) observer, lesd(ites) parties, respective(men)t chescun en se quy les conserne, ont obligé leurs biens

# CHRONIQUE DES ARCHIVES

## DÉPARTEMENTALES

Pendant l'été dernier, huit vacataires, rémunérés par le conseil général de la Haute-Garonne, ont dépouillé comme les années précédentes des sacs à procès du parlement de Toulouse. Des fiches avec un résumé sommaire de chaque affaire sont rédigées par ces étudiants. Les motifs de ces procès sont bien évidemment extrêmement variés. Nous avons sélectionné un exemple pour vous donner l'envie de parcourir ces résumés et éventuellement les documents originaux si vous souhaitez connaître une affaire en détail :

- sac n° 23142 : L'intérêt de cette affaire repose sur la personnalité de l'une des parties : le marquis de Montespan. Les faits ont lieu début juin 1668 à Perpignan. On peut noter qu'à cette date, Françoise Athénaïs de Rochechouart de Mortemart était déjà depuis 1663 la femme de Louis de Gondrin de Pardaillan, duc d'Antin, pair de France, marquis de Montespan<sup>5</sup> ; mais elle était également depuis environ un an la favorite de Louis XIV...

Joseph Sola, venu de Collioure, demande au sous-baile de Perpignan, Thomas Sabatier, de faire arrêter sa cousine, Anne Terena, qu'il a reconnue se déplaçant dans la ville de Perpignan déguisée en homme et en compagnie d'un inconnu. Après cette arrestation, M. le marquis de Montespan qui commandait un régiment de cavalerie dans cette ville, menace par l'intermédiaire de ses lieutenants, de faire rouer de coups et même de tuer le sous-baile. Effectivement, notre sous-baile est bien agressé dans sa boutique par trois hommes en uniforme qui le blessent avec leurs épées, mais ne parviennent pas à le tuer grâce à l'arrivée de plusieurs voisins. Le sous-baile porte plainte dès le lendemain. En octobre 1669, alors que la compagnie revient à Perpignan, les cavaliers impliqués dans l'agression demandent pardon au sous-baile pour éviter les poursuites (bien évidemment poussés par le marquis de Montespan qui souhaitait étouffer cette affaire). Mais pourquoi M. le marquis tenait-il tant à cette fille qu'il avait d'ailleurs fait libérer rapidement de sa prison ? Les témoignages nous apprennent qu'Anne Terena avait en fait été « vendue » au marquis de Montespan par sa mère pour la somme de six pistoles. Elle avait, avant cela, également « appartenu » au gouverneur de Collioure pour dix pistoles. On en déduit qu'elle se déplaçait déguisée en homme pour pouvoir rencontrer le marquis (et certainement d'autres hommes) le plus discrètement possible... Les témoignages décrivent également les vols et violences perpétrés couramment par les cavaliers du régiment sur la population.

Cette affaire a déjà été décrite grâce à un autre document d'archives, puisqu'elle est détaillée à la page 45 du livre biographique « Madame de Montespan » de Jean-Christian Petitfils, Fayard, 1988, malheureusement sans que l'auteur cite sa source.

---

<sup>5</sup> Village dans l'arrondissement de Saint-Gaudens, canton de Salies-du-Salat.